

organes sont enlevés ici), elle offre, en avant, une saillie longitudinale : c'est le *corpus album sub-rotundum* de Vieussens. Cette face concourt à former le plancher de l'étage supérieur du ventricule latéral correspondant.

Face interne. — Plane, revêtue à la partie antérieure par la substance grise, elle constitue les parois latérales du ventricule moyen. Les pédoncules antérieurs de la glande pinéale sont placés sur les limites de la face supérieure et de la face interne de chaque couche optique. La face interne d'un côté s'unit avec celle du côté opposé, au moyen de la commissure grise.

Face inférieure des couches optiques. — Elle présente en arrière, où elle est libre, les corps genouillés interne et externe, en arrière desquels se voit une éminence arrondie nommée *pulvinar*, et contribue à former le plafond de l'étage inférieur d'un des ventricules latéraux ; elle fait partie de la grande fente cérébrale de Bichat.

Face externe. — Confondus avec les corps striés, elle en est distincte par un sillon demi-circulaire, dans lequel on remarque la lame cornée et la bandelette demi-circulaire.

Extrémité antérieure. — Convergente avec celle du côté opposé, cette extrémité est contournée par les piliers antérieurs de la voûte à trois piliers, avec lesquels elle forme le correspondant trou de Monro.

Extrémité postérieure. — Plus volumineuse, arrondie, dirigée en arrière et un peu en dehors, elle est contournée par les piliers postérieurs du trigone cérébral et adhère en dedans aux tubercules quadrijumeaux.

Structure. — Les couches optiques se composent en grande partie de substance grise composée elle-même de corpuscules ganglionnaires pourvus de prolongements. Cette substance est traversée par des fibres blanches qui sont des prolongements des piliers antérieurs de la voûte à trois piliers, des pédoncules supérieurs du cervelet, et des fibres blanches qui se détachent de la face supérieure des pédoncules cérébraux, et ont une direction ascendante. D'autres fibres proviennent des tubercules quadrijumeaux, et ont une direction oblique de dedans en dehors. D'autres, enfin, sont transversales et appartiennent à la commissure postérieure ainsi qu'à la commissure moyenne du troisième ventricule.

Toute la surface libre des couches optiques est recouverte par une mince couche de substance blanche.

CORPS STRIÉS.

(Corpora striata.)

Ainsi nommés, à cause des stries blanches médullaires qui les traversent et des sillons vasculaires qu'ils présentent à leur superficie les corps striés offrent, chacun, deux noyaux de substance grise, séparés l'un de l'autre par une lame de fibres blanches appartenant à l'épanouissement du pédoncule cérébral correspondant. De ces noyaux, l'un, intra-ventriculaire, constitue avec la couche optique correspondante le plancher de l'étage supérieur du ventricule latéral, et se trouve tapissé par l'épendyme des ventricules ; l'autre, extra-ventriculaire, constitue la masse grise renfermée dans l'insula de Reil, et est étranger à la formation de ces ventricules.

1. *Noyau intra-ventriculaire.* — Appelé ordinairement corps strié, ce noyau constitue un renflement piriforme, placé en avant et en dehors de la couche optique correspondante, et au-dessous du corps calleux.

La face supérieure de ce renflement se distingue de la couche optique et des autres organes qui l'entourent, par sa couleur grise plus foncée ; elle est convexe, sillonnée par des vaisseaux, particulièrement par les veines de ce corps, et tapissée par la membrane ventriculaire ou épendyme.

La face inférieure ou profonde est en rapport avec la face supérieure des fibres blanches pédonculaires (couronne rayonnante de Reil), lesquelles envoient des fibres blanches perpendiculaires dans son épaisseur. Dans l'intervalle de ces fibres, le noyau extra-ventriculaire offre çà et là des rapports de continuité avec le noyau intra-ventriculaire.

Le côté interne est séparé de la couche optique par un sillon demi-circulaire qui renferme la lame cornée et la bandelette demi-circulaire. Dans la profondeur de ce sillon, se trouve le commencement de l'irradiation des fibres pédonculaires.

Le côté externe répond aux bords latéraux du corps calleux, et forme le point de divergence de toutes les fibres blanches de la couronne de Reil pour se rendre aux circonvolutions cérébrales.

L'extrémité antérieure, grosse et assez arrondie, converge en avant et proémine dans la partie antérieure de l'étage supérieur du ventricule latéral.

L'extrémité postérieure, mince, effilée et divergente en dehors, se recourbe, à la manière d'une ellipse, au niveau de l'extrémité posté-

rière de la couche optique, et se prolonge jusque dans l'étage inférieur du ventricule latéral.

2. *Noyau extra-ventriculaire (nucleus lentiformis)*. — Il a, comme on le sait déjà, la forme d'une lentille qui est entourée de tous côtés par la substance blanche de l'insula de Reil, renfermé, dans son épaisseur, la commissure cérébrale antérieure, et est parsemée de stries blanches provenant des fibres de la face inférieure de la couronne rayonnante de Reil. Ce sont ces fibres qui donnent à ce noyau un aspect de pointillé blanc, après sa section horizontale.

Structure. — Les corps striés se composent de substance grise et de faisceaux blancs formant des couches alternativement blanches et grises. Une partie considérable de ces fibres se perd dans la substance grise, mais la plus grande partie court entre les deux noyaux de ce corps, pour se rendre ultérieurement aux circonvolutions cérébrales.

LAME CORNÉE.

(Frenulum novum Tarini.)

C'est une lame mince, étroite, grisâtre, demi-transparente, d'un aspect corné, située dans le sillon demi-circulaire qui sépare la couche optique du noyau intra-ventriculaire du corps strié.

Formée par un repli de la membrane ventriculaire, dans lequel se trouve de la substance grise, cette lame paraît se continuer antérieurement avec la portion de membrane ventriculaire qui revêt le *septum lucidum*; à peine visible vers l'extrémité postérieure de la couche optique, elle est très-prononcée en avant où elle se confond avec la membrane ventriculaire et recouvre la bandelette demi-circulaire, dont elle est séparée par les veines du corps strié.

BANDELETTE SEMI-CIRCULAIRE.

(Tania semi-circularis.)

Elle est recouverte, en avant, par la lame cornée et située dans le même sillon qu'elle. C'est une espèce de cordon elliptique, aplati, formé de fibres blanches, qui contourne la couche optique correspondante. Elle longe, d'abord, le côté externe de la face supérieure de ce renflement; arrivée à son extrémité postérieure, elle l'entoure pour côtoyer le même côté de la face inférieure.

Quant à l'origine et au mode de terminaison de cette bandelette, les auteurs ne sont pas d'accord. Nous décrivons ici cet organe, tel que

nous l'avons vu le plus fréquemment dans nos dissections, et notre description est, à quelques modifications près, celle de la plupart des anatomistes.

De cette bandelette émergent, en dedans, des racines qui se confondent avec les fibres blanches qui traversent les couches optiques; en dehors, d'autres racines qui s'entrecroisent presque à angle droit avec les fibres rayonnantes pédonculaires, situées entre les deux noyaux gris des corps striés.

L'extrémité antérieure et supérieure de cette bandelette se confond, en avant, avec les piliers de la voûte.

Son extrémité antérieure et inférieure se termine en s'irradiant dans l'étage inférieur du ventricule latéral et sur la corne d'Ammon.

CLOISONS ISOLANT LES CAVITÉS VENTRICULAIRES ENTRE ELLES.

(PLANCHE XX.)

Voyez également planche XVIII.

Préparation. — FIGURE 1. — L'encéphale reposant sur la convexité et préalablement dépouillé de ses enveloppes, soulevez et renversez d'arrière en avant le cervelet et la moelle allongée, de manière à découvrir la portion transversale de la grande fente cérébrale de Bichat. Séparez ensuite ces deux organes du cerveau par une section oblique de bas en haut et d'arrière en avant, qui commence derrière les tubercules *testes* et se termine sur les pédoncules cérébraux, immédiatement au devant de la protubérance; soulevez encore un des lobules moyens ou sphénoïdaux pour écarter les lèvres de la scissure de Sylvius: vous trouvez au fond le lobule du corps strié (*insula*). Enlevez alors par une section légèrement oblique d'avant en arrière et de bas en haut tout le lobule moyen (sphénoïdal) qui masque l'*insula*, et le lobule postérieur (occipital): vous reproduisez exactement cette figure.

FIGURE 2. — La préparation de la figure 1 étant faite, incisez sur la ligne médiane les tubercules *testes*, l'aqueduc de Sylvius, les pédoncules du cerveau, les lamelles perforées médianes, les tubercules mamillaires, le *tuber cinereum* et le chiasma; conservez ces organes d'un côté et enlevez-les du côté opposé, à l'exception du tubercule mamillaire qui doit être rejeté légèrement en dehors, en respectant aussi le pilier correspondant de la voûte et la commissure cérébrale antérieure: vous pénétrez ensuite dans la portion transversale de la fente cérébrale de Bichat avec un scalpel à lame longue, large et bien acérée, tenue dans la position horizontale. De là, ramenez cette lame obliquement et de bas en haut vers la périphérie, de manière à diviser la base de l'*insula* et la partie interne du lobule frontal, qui recouvre le genou et le bec du corps calleux: vous obtenez une excavation dont le fond est constitué, en dedans par la face inférieure de la voûte à trois piliers, en dehors par la *face inférieure* du corps calleux ou *plafond* de l'étage supérieur du ventricule latéral.